



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables
 Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Limitier les déplacements des agents grâce aux services du numérique

Enjeux et contexte	Réduction des km parcourus /an de 20% en 2025 et 30% 2030. LOI GRENELLE 2 de 2010 Les collectivités doivent installer des infrastructures permettant le stationnement sécurisé des vélos dans les bâtiments à usage tertiaire et constituant principalement un lieu de travail.	
Objectifs	Réduction des km parcourus /an. De 20% en 2025 et 30% 2030. Réduire les émissions de GES liées aux déplacements des agents.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Réduire les déplacements domicile-travail des salariés. Créer un groupe "agents / élus CAPSO " sur le site de covoiturage Pass-Pass. Etablir une cartographie (SIG) des communes de résidence et lieux de travail des agents / élus pour proposer automatiquement des solutions de covoiturage. Réaliser un plan de déplacement administration.
	Public-cible	Agents et élus
	Etat	
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Inciter au télétravail (ex : 1 jour /semaine)
	Public-cible	Agents
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires		
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Km parcourus en voiture /an. Part modale de la voiture (en nombre de déplacements). Part modale des déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail des agents de la collectivité (%).	